

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

Séance ordinaire du 7 avril 2025

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 7 avril 2025 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2025-04-1007 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1008 **Procès-verbaux : mars 2025**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal des séances tenues en mars 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025, le procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 20 mars 2025 et le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 mars 2025 tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1009 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 7 avril 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 132 135,10 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Les membres du Conseil répondent aux questions portant sur les comptes de la part des personnes présentes dans la salle.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 7 avril 2025.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

2025-04-1010 **École Notre-Dame-du-Sourire : fête de fin d'année**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel daté du 28 mars 2025 de l'école Notre-Dame-du-Sourire, demandant l'accès au terrain des loisirs le 20 juin 2025 de 6 h à 16 h, à l'eau, aux toilettes ainsi qu'à l'électricité et le prêt de rallonges électriques appartenant à la Municipalité;

Considérant que le Conseil est favorable aux demandes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'accepter les demandes de l'école.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1011 **École Notre-Dame-du-Sourire : bacs à fleurs**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel daté du 1^{er} avril 2025 de l'école Notre-Dame-du-Sourire, demandant un don de fleurs pour les bacs en béton situés devant l'école;

Considérant que le Conseil est favorable à la demande;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat et le don de fleurs pour les bacs de l'école pour un montant maximal de 600 \$ plus taxes, l'école devra voir à la plantation des fleurs sans participation du personnel de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1012 **Fondation Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai**

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toute autre personne se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que, malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

2025-04-1013 Société Alzheimer Haut-Richelieu : demande de don

Considérant la demande de don de la Société Alzheimer Haut-Richelieu datée du 6 mars 2025;

Considérant qu'un don de 250 \$ est prévu au budget 2025 pour cet organisme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 250 \$ à la Société Alzheimer Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1014 École Paul-Germain-Ostiguy : vernissage

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 11 mars 2025 des élèves de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une commandite pour le vernissage photo sous le thème *Je capture mon patrimoine local, édition 2025*;

Considérant qu'un don de 100 \$ est prévu au budget 2025 pour cet événement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1015 Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance de la Fondation Les Foyers Farnham dans le cadre de la tenue de la prochaine édition de la *Journée Spaghetti à emporter*;

Considérant qu'un don de 200 \$ est prévu au budget 2025 pour cet organisme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham à titre de don pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1016 CLSC de Cowansville-du-Sud – Camp de jour : entente

Considérant que le CLSC de Cowansville-du-Sud et ses partenaires supportent financièrement l'accès aux loisirs d'été à des enfants bénéficiant de leurs services;

Considérant que cet organisme profite d'une entente avec plusieurs municipalités qui offrent un nombre de semaines gratuites pour l'inscription d'enfants au camp de jour;

Considérant que la Municipalité participe à cette entente depuis 2021;

Considérant que les membres du Conseil désirent renouveler ladite entente;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'offrir l'inscription gratuite au camp de jour 2025 (8 semaines) à trois enfants résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville, selon les modalités édictées par le CLSC de Cowansville-du-Sud, sans participation financière pour les sorties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1017 FQM : Rendez-vous national du développement local

Considérant le Rendez-vous national du développement local organisé par la FQM les 22 et 23 avril 2025 au Centre des congrès de Lévis;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'inscription de Monsieur Mario van Rossum, maire, à l'événement au coût de 380 \$ plus taxes;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement (1 nuitée) relativement à cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1018 Fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection : affectation

Considérant que, par sa résolution numéro 2022-03-060, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

Considérant qu'en vertu de l'article 278.2 de la LERM, le Conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

Considérant que le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 8 400 \$ pour l'exercice financier 2025;
- de prendre les sommes nécessaires à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1019 Langue française

Considérant que l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section 1 de ladite Charte;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à ces dispositions;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'informer le ministère de la Langue française que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;
- que la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la *Charte de la langue française*;
- que la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et remise à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1020 Journalier : embauche

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié pour le poste de journalier(ère);

Considérant les candidatures reçues;

Considérant que la candidature de Monsieur André Labrecque a été retenue pour le poste;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'embaucher Monsieur André Labrecque à titre de journalier, et ce, selon les conditions du document intitulé « Conditions de travail – André Labrecque – 17 mars 2025 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1021 Journalier : conditions de travail

Considérant que la Municipalité a procédé à la création d'un nouveau poste de Responsable des infrastructures au sein de l'équipe de travail et décidé d'abolir le poste d'Inspecteur de la voirie et des infrastructures;

Considérant que monsieur Xavier Turcotte-Duquet occupait le poste d'Inspecteur de la voirie et des infrastructures, en probation pour une période de 6 mois se terminant le 4 mai 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'abolir le poste d'Inspecteur de la voirie et des infrastructures et d'approuver les nouvelles conditions de travail de monsieur Xavier Turcotte-Duquet à titre de journalier, selon les conditions prévues au document « Conditions de travail – Xavier Turcotte-Duquet – 17 mars 2025 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1022 Balayage de rues

Considérant que les membres du Conseil désirent que certaines rues de la Municipalité soient balayées;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

- d'octroyer le contrat à Balayages Rive-Sud, selon les termes de la soumission datée du 10 mars 2025, pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1023 **Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**

Considérant que, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville souhaite obtenir une aide financière pour les travaux de rechargement d'accotements sur des sections du rang de la Rivière Ouest;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière de 25 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la demande d'aide financière, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1024 **Marquage de la chaussée : appel d'offres**

Considérant que les membres du Conseil désirent obtenir des soumissions pour le marquage de la chaussée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres par invitation pour le marquage de la chaussée à Lignes Maska, Thermo Design et Marquage et Traçage du Québec;
- de nommer Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de personne responsable de l'octroi du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rue Bonvouloir : services professionnels

Le point "Rue Bonvouloir : services professionnels" est reporté à une séance ultérieure.

2025-04-1025 **Poste de pompage : travaux supplémentaires**

Considérant que, dans le cadre du contrat d'augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées, il s'avère nécessaire de remplacer le palier intermédiaire du poste;

Considérant que les membres ont reçu copie de la proposition budgétaire PM003.RÉV00 de Lessard & Demers;

Considérant les options présentées dans la proposition budgétaire;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

- d'accorder le contrat à Lessard & Demers, selon l'option 2 de la proposition budgétaire PM003.RÉV00, pour un montant maximal de 22 900 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la proposition, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1026 Poste de pompage : avis de changement numéro 1

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'avis de changement numéro PM001-RÉV02 présenté par Lessard & Demers pour les travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage principal comme suit :

PM001-RÉV02 Ajout d'un conducteur #2 du poteau client à l'auget de réparation, ainsi qu'entre le groupe électrogène et l'interrupteur de transfert automatique

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver l'avis de changement PM001-RÉV02 présenté par Lessard & Demers et d'autoriser une dépense supplémentaire de 888,27 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'avis de changement, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1027 Puits : essais de capacité

Considérant l'avis technique daté du 29 juillet 2024 produit par la firme Laforest Nova Aqua inc. (LNA) concernant la réhabilitation du puits et recommandant la réalisation des essais de capacité permettant de calculer la capacité spécifique du puits chaque année;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à LNA, selon les termes de l'offre de service datée du 1^{er} avril 2025, pour un montant de 3 376 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'offre de service, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1028 Débitmètres : vérification annuelle 2025

Considérant que les débitmètres doivent être calibrés annuellement;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

- d'octroyer le contrat à Compteurs d'eau du Québec, selon les termes de la soumission datée du 26 février 2025, pour un montant de 1 095 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1029 Rivière du Sud-Ouest – branche 45 : demande de nettoyage

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de travaux d'entretien de la branche 45 de la Rivière du Sud-Ouest;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

Considérant que la gestion des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville doit informer la MRC du Haut-Richelieu de la manière dont elle prévoit taxer la quote-part relative à ces travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'aviser la MRC du Haut-Richelieu :
- que les travaux d'entretien de la branche 45 de la Rivière du Sud-Ouest peuvent être effectués au cours de l'année 2026;
- que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville prendra les sommes nécessaires pour acquitter les frais relatifs à ces travaux à même la réserve financière pour les travaux de cours d'eau et, au besoin, au fonds général de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1030 Office d'habitation Brome-Missisquoi : budgets 2025 révisés

Considérant les budgets 2025 révisés datés du 3 et du 25 mars 2025 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;

Considérant qu'il n'y a aucune augmentation de la quote-part de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver les budgets révisés du 3 et du 25 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mars 2025 est déposé au Conseil.

2025-04-1031 552, rue des Pins

Considérant que, par la résolution numéro 2024-04-710 adoptée le 2 avril 2024, la Municipalité a refusé la demande de dérogation mineure pour permettre de régulariser la construction d'un garage privé isolé à des fins résidentielles d'une hauteur de 7,44 mètres au 552, rue des Pins;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

Considérant qu'à ce jour, les travaux n'ont pas été exécutés pour régulariser la situation;

Considérant le plan d'élévation daté du 20 mars 2025 produit par la firme d'arpenteurs Denicourt Migué Arpenteurs-Géomètres inc. confirmant la hauteur du garage;

Considérant que la Municipalité doit recourir à des procédures légales pour assurer le respect de la réglementation en vigueur;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- de mandater la firme Bélanger Sauvé Avocats pour assurer le suivi du dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1032 **Élagage : parc**

Considérant que plusieurs arbres situés au parc nécessitent des travaux d'élagage;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat d'élagage à Jean-Christophe Martel, selon les termes de la soumission datée du 6 mars 2025, pour un montant maximal de 2 250 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1033 **Baseball Brome-Missisquoi**

Considérant la demande de la ligue de Baseball Brome-Missisquoi pour le renouvellement de l'entente de prêt gratuit du terrain de balle de la Municipalité;

Considérant que des enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville sont inscrits dans cette ligue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la ligue de Baseball Brome-Missisquoi à utiliser gratuitement le terrain de balle de la Municipalité lorsque le terrain sera disponible et non réservé par les citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1034 **Soirée Ados 2025**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de la Soirée Ados prévue le vendredi 16 mai 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 3 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

2025-04-1035 **Mont-Saint-Grégoire : collaboration**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de collaboration avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'organisation d'activités sportives intermunicipales;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser la collaboration avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'organisation d'activités sportives intermunicipales;
- d'approuver la programmation proposée et d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$ plus taxes à être partagée avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et le paiement des fournisseurs indiqués au document.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1036 **Local des Fermières : Internet**

Considérant la lettre reçue le 8 mars 2025 de Vidéotron Affaires concernant le renouvellement automatique de l'abonnement au service Internet pour le local des Fermières au tarif de 122,95 \$ plus taxes par mois pour une période de 36 mois;

Considérant que le tarif actuel est de 69,95 \$ plus taxes par mois;

Considérant que le forfait offert doit être revu en considération des besoins pour ce local;

Considérant les offres de service reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser un abonnement au service Internet de Vidéotron Affaires, selon l'offre de service datée du 3 avril 2025, au tarif de 66 \$ plus taxes par mois pour une période de 36 mois et ce à compter du 12 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2025-04-1037 **Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose la levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 AVRIL 2025**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire

Séance extraordinaire du 14 avril 2025

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 14 avril 2025 à 20 h 30, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis conformément à la Loi.

2025-04-1038

Réservoir : vannes

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'installer 2 vannes dans le chemin d'accès au réservoir afin de pouvoir couper l'alimentation et la distribution d'eau pour faciliter les interventions prévues au poste de distribution d'eau potable;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que des travaux supplémentaires pourraient être nécessaires lors de la réalisation des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à MSA Infrastructures, selon les termes de la soumission reçue le 2 avril 2025, pour un montant maximal de 20 775 \$ plus taxes;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
14 AVRIL 2025**

- d'autoriser une dépense supplémentaire de 10 225 \$, incluant le coût du pavage après travaux, si des imprévus sont constatés lors de la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1039 Réservoir : vannes

Considérant les travaux autorisés pour l'installation de 2 vannes dans le chemin d'accès au réservoir;

Considérant que les services de Norkideau seront requis;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder un mandat à Nordikeau, selon les taux de service technique transmis le 8 avril 2025, pour un montant maximal de 3 200 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1040 Distribution d'eau potable : support de pompes

Considérant que, dans le cadre des travaux de fabrication et l'ajout d'un support pour les trois pompes au poste de pompage d'eau potable, des travaux supplémentaires sont nécessaires, soit :

Supports supplémentaires	4 500 \$ plus taxes
Modification des entrées de pompes	3 450 \$ plus taxes

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe inc., selon les termes des soumissions datées du 1^{er} et 14 avril 2025, pour un montant maximal de 7 950 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1041 Poste de pompage des eaux usées : vanne et clapet

Considérant que, dans le cadre du contrat d'augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées, il s'avère nécessaire de remplacer la vanne à boisseau et le clapet antiretour sur le refoulement de la conduite pluviale;

Considérant que les membres ont reçu copie de la proposition budgétaire PM002.RÉV00 de Lessard & Demers;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accorder le contrat à Lessard & Demers, selon la proposition budgétaire PM002.RÉV00, pour un montant de 7 173 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la proposition, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
14 AVRIL 2025**

2025-04-1042 **Étangs : embarcation**

Considérant que l'acquisition d'un nouvel équipement est nécessaire pour l'entretien du système d'aération aux étangs;

Considérant que, par la résolution numéro 2025-03-995, adoptée en mars 2025, la Municipalité a autorisé la fabrication et l'achat d'un quai flottant pour un montant maximal de 10 000 \$ plus taxes;

Considérant les différentes options reçues;

Considérant que l'usage d'une embarcation à fond plat est l'option retenue;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de rescinder la résolution numéro 2025-03-995;
- d'autoriser l'achat d'une embarcation à fond plat auprès de Varin Yamaha, selon les termes de la soumission datée du 11 avril 2025, pour un montant de 4 006 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire